

## Le visa pour la Chine gratuit pour les Burundais

PANA, 28 août 2014 - Bujumbura, Burundi - Le Burundi et la Chine viennent de signer un accord portant sur la gratuité du visa pour leurs ressortissants désireux de se rendre dans l'un ou l'autre pays, annonce un communiqué du ministre burundais des Relations extérieures et de la Coopération internationale publié jeudi à Bujumbura. Selon l'accord signé mercredi par le ministre burundais des Relations extérieures et de la coopération internationale, Laurent Kavakure, et l'ambassadeur de Chine au Burundi, Yu Xu Zhong, les détenteurs de passeport diplomatique et de passeport de service sont pour leur part exemptés du visa.

Par ailleurs, la Chine a accepté d'élargir l'assiette de produits burundais qui bénéficiaient déjà d'exonération à l'exportation sur le marché chinois. Sur le plan politique, le ministre Kavakure et l'ambassadeur de Chine ont paraphé le même jour un autre document portant sur un don de lots de matériels d'une valeur de 5 millions de Juans, soit l'équivalent de plus de 800.000 dollars américains. Ces accords viennent concrétiser certaines des recommandations de la 12<sup>ème</sup> commission mixte sino-burundaise, tenue à Beijing du 22 au 26 juillet 2014, précise le communiqué. On rappelle que le président burundais, Pierre Nkurunziza, avait également effectué une visite d'Etat en Chine du 15 au 19 août dernier.